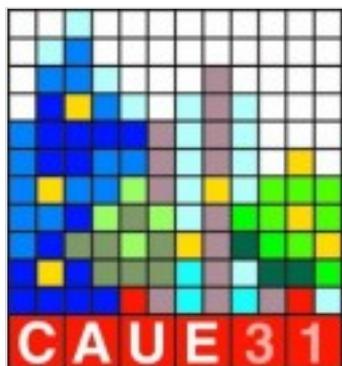


LE C.A.U.E.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement



Pour la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental (C.A.U.E.) créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Le C.A.U.E. est investi d'une mission de service public.

Les missions

Le C.A.U.E. a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, avec pour missions :

- l'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement,
- la formation des maîtres d'ouvrages et des professionnels,
- l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant,
- le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

Source : *Le site internet des CAUE de Midi-Pyrénées*

Site internet : <https://www.les-caue-occitanie.fr/haute-garonne>



C.A.U.E. DE LA HAUTE - GARONNE
24 rue Croix Baragnon
31000 TOULOUSE
05 62 73 73 62
caue@caue31.org

<https://www.les-caue-occitanie.fr/haute-garonne/nouvelle-adresse-pour-le-caue>